



La loi est elle au dessus de tout?

Par **fantastique man**, le 17/10/2012 à 18:51

Bonjour,

Je suis étudiant en première année de droit et j'aimerais que vous m'aidiez à traiter le sujet suivant :

La loi est elle au dessus de tout ?

Par **herve38940**, le 19/11/2012 à 00:19

Salut il y a trois ordres legislatifs

Textes supralegislatifs : au dessus de la loi

- Constitution
- Traités internationaux

Textes legislatifs

- Lois Constitutionnelles
- Lois organiques
- Lois ordinaires

Textes infralegislatifs : en dessous de la loi (textes reglementaires

- Decret

- Arretes ministeriel ou interministeriel

- Arretes prefectoraux ou municipaux

Pour ta réponse , non la loi n est pas au dessus de tout , c est la Constitution qui est au dessus de la loi.

La loi doit respecter la Constitution sous peine de ne pas être promulguée par le chef de l'état.